



CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES
DU SPECTACLE VIVANT
& DE L'AUDIOVISUEL

RÉGISSEUR DE SPECTACLE

OPTION SON

SESSION 2015-2017

En partenariat avec le

CFPES

**FORMATION
EN ALTERNANCE**

DURÉE

2 ans dont 1250 h en centre
de formation et 2390 h en entreprise
sous contrat d'apprentissage

TITRE

Niveau III (bac + 2)
Inscrit au RNCP
(Répertoire National des
Certifications Professionnelles)

EFFECTIF

10 participants

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Jeunes de 18 à 25 ans, titulaires ou en cours d'obtention d'un titre ou d'un diplôme de niveau IV à dominante scientifique (bac S, STI2D, STI option génie électronique, génie électrotechnique, mécanique ou énergétique, ES option mathématiques ou d'un bac professionnel à composante scientifique type SEN) sensibilisés au monde du spectacle et pouvant justifier de leurs intérêts pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

CONTEXTE PROFESSIONNEL

FONCTION DU RÉGISSEUR SON

Il est responsable du montage, du réglage puis du démontage de l'installation son tout en étant garant de son bon fonctionnement. Il gère la conduite son durant le spectacle ou la manifestation (sonorisation, prise de son, diffusion de bandes son) et peut être amené à réaliser une bande sonore simple sous la responsabilité du réalisateur artistique.

MÉTIERS PRÉPARÉS

Technicien son, régisseur son, sonorisateur

SECTEUR

Spectacle vivant : théâtre, danse, opéra,
musique, cirque, arts de la rue, événementiel

STRUCTURES

Salles de spectacle, prestataires de service, tourneurs,
collectivités locales...

OBJECTIF DE LA FORMATION

Développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication, nécessaires à l'exercice du métier de régisseur son pour la sonorisation de spectacles et pour tout type de structures.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- monter, câbler, régler un système de sonorisation,
- utiliser / réaliser les outils de régie (plans d'implantations, fiches techniques, conduites...)
- réaliser les bandes son, effets ou ambiances sonores pour un spectacle,
- rédiger le dossier technique nécessaire à la réalisation sonore et / ou sonorisation d'un spectacle,
- organiser et assurer la régie son d'un spectacle,
- réaliser la captation et le mixage en live,
- répondre aux demandes d'un artiste, musicien, scénographe ou sonorisateur, par la mise en œuvre de moyens techniques,
- effectuer les dépannages de premier niveau du matériel d'une installation son,
- prévenir et maîtriser les différents risques : électriques, auditifs, incendie...

LA FORMATION

CONTENU

A. Culture générale

- Histoire des spectacles, des sciences et des techniques adaptées aux spectacles
- Mise en perspective sociale, économique, juridique du spectacle vivant
- Introduction à la mise en scène et à la scénographie

B. Bases générales scientifiques & techniques

- Mathématiques : algèbre, trigonométrie, géométrie, échelles, systèmes binaires, nombres complexes
- Physique : bases du vocabulaire électrique, lois et montages électriques fondamentaux, énergie, grandeurs électriques
- Distribution électrique
- Informatique bureautique : Open Office
- Informatique : fonctionnalités, environnement, communication et transmission, protocoles

C. Bases techniques du spectacle

- Son : terminologie, chaîne du son, présentation du matériel, montage, câblage d'un système de sonorisation
- Machinerie : terminologie, chaîne plateau, les équipements du plateau, notions de physique des forces
- Lumière : terminologie, chaîne lumière, présentation du matériel, montage, câblage, réglage
- Initiation à la vidéo
- Dessin technique, lecture de plans, scénographie
- Ergonomie du travail, gestes et postures
- Prévention des risques : CACES 1A, préparation à l'habilitation électrique, sauveteur secouriste du travail (SST)

D. Bases techniques spécialisées, théorie & pratique

- Physique : acoustique physique et unités de mesure, le signal, acoustique architecturale
- Son, l'audition, physiologie et psycho-acoustique ; écoute critique et technique ; acoustique musicale : caractéristiques physiques et perceptives des sons ; acoustique musicale : les sources musicales, organologie, backline
- Technologie du matériel : les consoles analogiques, les micros, les micros HF, les « in-ear monitors » ; les périphériques, théorie et pratique ; amplification et diffusion
- Entretien et maintenance : câblage, connectique, méthodologie de la détection de pannes dans la chaîne audio
- Repérage musical, montage audio sur logiciel
- Techniques de prise de son et d'enregistrement (studio), couples stéréophoniques, théorie et pratique
- Méthodologie du mixage
- Le numérique : la numérisation du signal, les consoles numériques, le MIDI, logiciels montage, enregistrement, création, les réseaux audio – le réseau Ethersound, interfaces et synchronisation, atelier mixage multipostes en réseau
- Les techniques de sonorisation : installation et câblage de systèmes de sonorisation, sonorisation batterie, mixage façade et retours (supports enregistrés), mesures et alignement temporel des systèmes, égalisation, traitement du Larsen, systèmes Line Array, logiciels de simulation, installation et réglages, sonorisation de concert, sonorisation avec consoles numériques
- Exercices de préparation et réalisation de spectacles
- Sécurité de l'accroche, textes du levage, RDM (initiation)

E. Régie spécialisée

- Sécurité : réglementation des ERP, Code du travail, sécurité de l'individu au travail, les équipements individuels de protection
- CCP de gestion sonore : le bruit, législation, dangers, atténuation
- Théorie et technologie des réseaux, rappels audionumériques, interfaces et applications aux réseaux, Ethersound, Dante et Optocore, travaux pratiques
- Dessin assisté par ordinateur
- Expression écrite : techniques d'écrits professionnels
- Communication professionnelle : intégrer une équipe, utiliser les outils et techniques de communication écrite, prise de parole en public
- Droit du travail et statut social, contrats de travail, conventions collectives, intermittence
- Techniques de recherche d'emploi, rédaction d'un CV, lettre de candidature, le carnet d'adresses, les guides professionnels
- Visites techniques
- Anglais professionnel
- Régie son : atelier régie de tournée internationale, la fiche technique, les grilles de patch, les plans d'implantation des systèmes de diffusion – Étude de cas, régie son de théâtre, régie son musicale expérimentale en multidiffusion
- Atelier collectif de régie autour d'un spectacle, réalisation du dossier technique

F. Contrôle des connaissances, évaluation finale

- Contrôle des connaissances (évaluations théoriques et pratiques)
- Rendu collectif des fiches navettes – Construction du rapport d'activités d'entreprise
- Évaluations de fin de formation

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL TECHNIQUE

Un parc de matériel audio comprenant une partie fixe et une partie mobile conditionnée en flight cases :

- Consoles analogiques et numériques, scène et studio
- Diffusion : studios équipés d'écoutes ; sonorisation : systèmes passifs, actifs 2, 3 voies, avec amplification, processeurs et filtrages appropriés ; systèmes d'accroches
- Ensemble de périphériques : compresseurs limiteurs ; delays ; égaliseurs ; noise gates ; multi effets
- Lecteurs / enregistreurs : CD, MD ; multipistes numériques
- Stations informatiques d'enregistrement, d'édition, de traitement et de diffusion sonore
- Surfaces de contrôle
- Interfaces et convertisseurs de formats audionumériques et de protocoles réseaux audionumériques
- Microphones filaires, analogiques et numériques, et HF, systèmes d'interphonie HF et filaire
- Système In-Ear Monitors
- Appareils de mesures nécessaires au traitement du signal (sonomètre, testeur de phase acoustique, micros mesure, table traçante, appareils de mesures électriques de laboratoire)
- Alimentation : systèmes mobiles de répartition de multipaires, armoires de distribution électrique conformes à la norme NFC15-100 et aux textes concernant les E.R.P.
- Outillage nécessaire à la réalisation de câblage
- Backline : amplis guitare, bass, batterie complète, claviers, percussions
- Équipements de Protection Individuelle (EPI), hors chaussures de sécurité.

Des lieux adaptés pour la théorie et la pratique :

- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Une salle entièrement dédiée à l'habilitation électrique
- Une salle de TP équipée pour la réalisation de câblage
- 3 studios permettant la prise de son, l'enregistrement, le mixage, l'écoute, le montage
- 2 plateaux permettant la diffusion théâtre ou concert (150 et 500m²), avec leurs systèmes d'accroche (perches et ponts)
- Une salle informatique en réseau avec connexion internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office / OpenOffice et les logiciels de DAO Qcad Pro / Autocad et de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser. Le poste formateur est identique et relié à un vidéoprojecteur
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro / Autocad, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation.
- Une salle informatique en réseau avec connexion internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows XP Pro avec les suites bureautiques Microsoft Office / OpenOffice et les logiciels de DAO Qcad Pro / Autocad et de LAO Wysiwyg et d'une imprimante A4 laser N&B partagée. Le poste formateur est identique et relié à un vidéoprojecteur.
- Une salle TD informatique accessible hors temps de formation, équipée de 8 postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro / Autocad, LAO Wysiwyg) et d'une imprimante N&B A4.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, travaux dirigés, ateliers techniques et mises en situations professionnelles

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle continu des connaissances théoriques et des compétences acquises sous forme d'évaluations individuelles et collectives. Épreuves d'évaluations finales individuelles

VALIDATION

- Titre de niveau III (Bac+2), inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (J.O. du 31 / 08 / 2011), de « Régisseur spécialisé de spectacle, option son » délivré ou non à l'issue des épreuves devant un jury de professionnels.
- Validation de la présence par la remise d'une attestation de formation
- Attestation de formation avec possibilité de délivrance de certificats spécialisés à la prévention des risques

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Faire acte de candidature en envoyant son dossier de candidature avant le 3 avril 2015 (cachet de la poste faisant foi) : dossier de candidature complété, un CV, une lettre de motivation, copie des diplômes obtenus, copie des relevés de notes des diplômes obtenus, copie des 3 derniers bulletins trimestriels de l'année de terminale, une photo d'identité.

CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

Avoir satisfait à l'épreuve écrite préalable et à l'entretien de motivation. Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation.

COÛT PÉDAGOGIQUE

La formation est gratuite et rémunérée pour le jeune en apprentissage. L'entreprise prend en charge la rémunération de l'apprenti. Le coût de la formation est financé par une subvention du Conseil Régional d'Île-de-France. Le coût résiduel est à la charge de l'entreprise, par le versement de la taxe d'apprentissage au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel, pendant la durée du contrat.

RYTHME D'ALTERNANCE

Rythme irrégulier, avec en moyenne 8 semaines en entreprise pour 5 semaines en centre de formation

ENTREPRISES AYANT DÉJÀ RECRUTÉ DES APPRENTIS

Pour connaître la liste des entreprises ayant déjà recruté des apprentis dans le cadre de nos formations, consulter le site internet du CFA : www.cfa-sva.com

LIEU DE LA FORMATION

CFPTS, 92, avenue Gallieni
93177 Bagnolet cedex

CALENDRIER

DATES D'INSCRIPTION

Du 5 janvier au 3 avril 2015

RÉUNIONS D'INFORMATION

À 14 h 30 les mercredis 21 janvier,
11 février, 4 mars et 25 mars 2015
Réservation obligatoire

ÉPREUVE ÉCRITE

24 avril 2015

ENTRETIENS DE MOTIVATION

De mi-mai à mi-juin 2015

RENTRÉE

14 octobre 2015